



**HAL**  
open science

## Les parcs du Mont-Royal et d'al-Azhar, espaces narratifs de Montréal et du Caire

Anna Madoeuf

► **To cite this version:**

Anna Madoeuf. Les parcs du Mont-Royal et d'al-Azhar, espaces narratifs de Montréal et du Caire. *Historiens et géographes*, 2012, Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui (419), pp.99-104. halshs-01016312

**HAL Id: halshs-01016312**

**<https://shs.hal.science/halshs-01016312>**

Submitted on 29 Jun 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anna Madoeuf

« Les parcs du Mont-Royal et d'al-Azhar, espaces narratifs de Montréal et du Caire », *Historiens et Géographes*, n° 419 *Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui*, coord. C. Vallat, N. Lemarchand, M. Lesourd, Paris, Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, UGI, CNFG, p. 99-104, 2012.

## **Les parcs du Mont-Royal et d'al-Azhar, espaces narratifs de Montréal et du Caire**

### **Résumé**

À partir de contextes urbains et sociétaux contrastés, mais depuis des logiques de *patrimondialisation* comparables, il s'agit de mettre en perspective l'emblématique parc du Mont-Royal au cœur de Montréal, et le récent parc al-Azhar, espace vert inédit surplombant les quartiers anciens du Caire. Dans les deux métropoles, ces lieux font le récit de leurs cités tout en témoignant des usages de la nature urbaine dans les sociétés contemporaines.

## **The Mount Royal and al-Azhar Parks, Narrative Places in Montréal and Cairo**

### **Abstract**

From contrasted urban and societal contexts, but through comparable logics of heritage and globalization, the paper compares the symbolic Mount Royal park, in the center of Montréal, and the new al-Azhar park in Cairo, a green space overhanging the historic quarters of the Egyptian capital. In the two metropolices, these places reveal the meaning of history in their cities and the signification of urban nature in the contemporary societies.

Anna Madoeuf, Maître de conférences, Université de Tours  
UMR-CITERES (Cités, Territoires, Environnement et Sociétés)  
équipe EMAM (Monde arabe Méditerranée)  
anna.madoeuf@univ-tours.fr

## **Les parcs du Mont-Royal et d'al-Azhar, espaces narratifs de Montréal et du Caire<sup>1</sup>**

Un parc privé de conception paysagère contemporaine, inauguré en 2005 dans une ville millénaire d'Orient, et, au cœur d'une cité du Nouveau Monde, un parc public aménagé au XIX<sup>e</sup> siècle selon le crédo urbanistique de l'époque, sont à priori fort loin l'un de l'autre. Pourtant, ces réalisations, en deux métropoles d'un monde inégalement développé, sont aujourd'hui pareillement centrales dans leur inscription au sein des pratiques citadines et des images de leurs cités, et témoignent conjointement de l'avènement d'une nature urbaine liée aux processus sélectifs de patrimonialisation.

### **Deux villes ; deux parcs**

Considérés comme archaïques et dépréciés jusqu'aux années 1970, les quartiers anciens du Caire, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979, sont devenus *historiques*. Un temps anachroniques dans une capitale qui se voulait moderne, ils sont désormais lieux de mémoire. En témoigne en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'aménagement *ex nihilo* du prestigieux parc al-Azhar, « plate-forme panoramique » sur le patrimoine et l'héritage de la vieille ville, et qui apparaît comme lieu et vecteur de modernité validant et légitimant l'intérêt des quartiers anciens. Inauguré le 24 mai 1876 dans une atmosphère festive, associant processions, parades et réjouissances populaires, le parc du Mont-Royal, paysagé par Frederick Law Olmsted (auteur de Central Park à New York), est à l'origine un projet aménagé caractéristique de son époque, exaltant les vertus de la nature contre les vices de la ville. Pourtant, il sera symbiotique des évolutions de Montréal, et son image et ses usages, en se renouvelant, en feront ce territoire paradoxalement historique et intemporel, façonné par l'attachement indéfectible que les habitants successifs de la cité semblent lui porter. Le parc du Mont-Royal, élément de la montagne éponyme déclarée site du patrimoine de la ville en 1987, et promue « arrondissement historique et naturel » en 2005, est un paysage, un symbole et même un « monument » de la métropole. Pour autant, il demeure un espace récréatif investi par les citoyens et un lieu d'expression des diverses facettes du multiculturalisme montréalais.

Ces deux parcs occupent des sites en surplomb, façonnant le modelé du paysage et l'image de leurs villes. Le parc du Mont-Royal est dominé par une immense croix, celui d'al-Azhar est un panorama sur un horizon de mosquées ; ils réactivent et perpétuent des représentations anciennes : « la ville aux cent clochers » et « la ville aux mille minarets ». Le parc du Mont-Royal est implanté sur la montagne même qui a transmis

---

<sup>1</sup> Je remercie le gouvernement canadien pour l'attribution en 2011 d'une Bourse de recherches en études canadiennes, et Michèle Dagenais qui m'a apporté aide et encouragements.

son toponyme à la ville, quant à celui d'al-Azhar il a emprunté le nom de la proche et glorieuse mosquée, élément noble de la cité fatimide à l'origine du Caire (*al-Qâhira* la Victorieuse). Tous deux sont nés des « révélations » de leurs fondateurs, Olmsted ayant été inspiré par une ascension sur la montagne et l'Aga Khan par une contemplation visuelle du paysage du Caire ancien. Enfin, les deux parcs sont dotés d'une page *wikipédia*, incontestable surface de consécration existentielle du monde d'aujourd'hui.

## Formes et figures

Le parc du Mont-Royal est habité par nombre de personnages incarnant l'histoire du pays, de la nation, ou de la cité, dont la présence mémorielle s'est fixée en des supports variés : du plus grand monument de la ville à une plaque presque dissimulée, d'un belvédère à des œuvres d'art contemporain, d'une galerie de tableaux à une quatre voies, d'un monument funéraire à une stèle gravée, sans compter maints panneaux explicatifs. Cet aréopage réunit notamment Jacques Cartier, explorateur et parrain de la montagne ; Paul de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie ; Kondiaronk, chef huron artisan de la Grande paix de 1701 ; Simon Mc Tavish, un fondateur de la Compagnie du Nord-Ouest, à la tête d'un empire commercial lié à la traite des fourrures ; George-Étienne Cartier, homme d'Etat canadien français ; Frederick Olmsted, hôte des lieux ; Camillien Houde, homme politique emblématique, plusieurs fois maire de Montréal entre 1928 et 1954 ; John Lennon, auteur d'*Imagine*, chanson composée en 1969 à Montréal ; et bientôt Mordecai Richler (1931-2001), écrivain montréalais anglophone. Un kiosque, situé sur la bordure orientale du parc, proche du quartier du Mile End dont il était originaire et qui l'a inspiré, va porter son nom. Cette décision, annoncée par le maire de Montréal en juin 2011, a déclenché des polémiques impliquant ceux considérant la distinction indigne de son talent (relayés par le *National Post* et le *Toronto Star*), et ceux (dans la mouvance de la Société Saint-Jean-Baptiste) s'opposant à toute commémoration d'un auteur considéré comme sulfureux, en raison notamment de son pamphlet *Oh Canada ! Oh Québec ! Requiem pour un pays divisé* (1992), dénonçant le nationalisme canadien-français et les lois linguistiques. Le parc apparaît ainsi comme un asile accueillant et un havre pacificateur ainsi qu'en atteste également l'œuvre de Linda Covit, *Give peace a chance* (d'après la chanson de Lennon), inaugurée en 2010, qui « symbolise les grandes familles linguistiques de Montréal » par la déclinaison de ladite phrase en 40 langues.

L'aménagement du Parc al-Azhar, réalisation *ex nihilo* d'un jardin, est un projet singulier et inédit au Caire. Imaginé comme un belvédère sur le patrimoine monumental historique, ce rectangle de verdure borde la rive orientale de la populeuse vieille ville, sur l'essentiel de son étendue. Inauguré par Madame Moubarak en 2005 en présence de Son Altesse l'Aga Khan, initiateur et commanditaire du projet, le parc, réalisé et financé par l'*Aga Khan Trust for Culture* couvre une superficie de 30 hectares, en faisant le plus grand parc d'une capitale fort démunie d'espaces verts. Conçu « dans le respect de la tradition islamique » et inspiré notamment des jardins andalou et persan, le parc mobilise des références situant Le Caire au centre d'une cosmogonie référente à un âge d'or ainsi qu'à une « géographie d'or » de l'Islam. La première évocation du projet se situe en 1984, à l'issue d'un séminaire sur la croissance de la métropole cairote, organisé par la fondation Aga Khan. Selon cette source, il s'agit d'un projet urbain

« visionnaire », à tous les sens du terme puisque c'est en contemplant le déroulé du paysage de la ville ancienne depuis la maison de l'architecte Hassan Fathy, qu'une « anomalie dans le paysage urbain » (la colline de décombres de Darâsa) heurte le regard de l'Aga Khan... De là naît l'idée de ce « grand projet » tel qu'il sera qualifié par le Gouverneur du Caire, une fois réalisé, vingt ans après. Situé entre la muraille ayyoubide (restaurée par la même occasion) et la nécropole des Mamelouks, le jardin s'est immiscé dans un interstice historico-spatial vacant. Durant deux décennies, sa mise en œuvre a dû surmonter nombre d'obstacles administratifs et sa réalisation a été le fruit de travaux colossaux, notamment le remodelage du site. Le discours inaugural prononcé par l'Aga Khan évoque cette réalisation comme un acte à inscrire dans la lignée de la fondation du Caire par son illustre ancêtre le calife al-Mu'izz, en 969. Plus d'un millénaire après, il s'agit de la perpétuation de la geste fondatrice, laquelle de ce fait semble ininterrompue au travers d'un projet de démiurge, relevant d'un temps urbain continu, « post fatimide », et retissant une trame paysagère inaltérée. Les acteurs du projet, ainsi que les médias, visiteurs et autres chroniqueurs s'accordent à souligner la nature antérieure du site et son caractère répulsif : « colline de décombres, « dépotoir », accentuant le caractère spectaculaire de la métamorphose, et l'antonymie de l'avant et de l'après : « poumon », « paradis ». Ainsi, l'incongruité détectée par l'œil acéré de l'Aga Khan est non seulement éradiquée, mais devient le point même depuis lequel la ville est refaçonnée en une trame paysagère unifiée. Le parc est un ajout original à l'espace originel, pourtant il n'est pas énoncé comme création additionnelle mais formulé comme inspiré de la nature et de la structure mêmes de la ville fatimide. De ce fait, le projet se présente comme une remise en conformité avec la cité initiale idéale et un modèle contemporain pour les « villes islamiques ».

### **Images, histoires et paroles dérivées**

La montagne, dont la présence et la dimension symboliques sont sans commune mesure avec la modestie de son sommet, culminant à 233 mètres, a son aura et ses mystères. Était-elle un lieu sacré des Amérindiens ? Qu'est-il advenu d'Hochelaga, la bourgade iroquoise visitée par Cartier en son piémont ? Elle est aussi l'objet d'une tenace légende urbaine qui en fait un ancien volcan... Quant au parc al-Azhar, il a effacé l'image de bas-fonds et de marge associée précédemment au lieu et aux quartiers limitrophes, et par là reconfiguré la géographie de la capitale. Désormais, nombre de Cairotes aisés, non coutumiers des quartiers populaires, fréquentent le parc et ses établissements (cafés et restaurants) et s'y approprient, au travers de son panorama, un artefact de la ville ancienne, ramenée à un essentiel générique. Ce nouveau paysage traditionnel composite, combinant verdure et panorama urbain, s'est imposé comme un décor de choix où sont tournés clips vidéo, scènes de films et de feuilletons, ainsi que des émissions. Ce cadre fait désormais partie des références, notamment romantiques, de l'imagerie cairote, au même titre que les bords du Nil. La montagne est également distributrice d'images : aux arrivées de l'aéroport de Montréal, un écran géant fait défiler un carrousel de vues, anciennes et récentes du parc du Mont Royal, qui est par ailleurs une source plurielle d'inspiration dans les registres de la poésie, de la chanson, du cinéma et de la littérature romanesque. Pour ne citer que l'un des plus emblématiques : *Au milieu, la montagne* (VIAU, 1987), est le roman d'une histoire, que l'on devine d'emblée sans suite, entre deux jeunes gens issus de part et d'autre — Ouest *versus* Est — du Montréal des années 1930. Entre Jacqueline, employée venue de la rue

Plessis et Gilbert, étudiant originaire d'Outremont, la rencontre — ailleurs peu probable — se fera donc *au milieu*. Le mont Royal est alors simultanément le centre de gravité de Montréal et une forme hybride de nulle part et d'ailleurs. Le parc est depuis devenu également un lieu de scènes de romans policiers : l'enquêtrice Maud Graham a affaire à un serial killer dont une des victimes est retrouvée près du lac aux Castors (BROUILLET, 2006), là même où un autre polar situe une remise de rançon (HOUDE, 2000)... Frissons cantonnés au registre romanesque, le parc du Mont-Royal n'étant pas un lieu d'insécurité.

La montagne, territoire convoité et valorisé, émergence topographique et éminence sociale, a été grignotée par les deux communautés, le parc n'échappant pas à cette âpre rivalité. Dès son origine, la presse francophone s'insurge contre le fait que sa pratique sera plus aisée aux anglophones, depuis leurs quartiers riverains. Cette critique refait surface en 1990 durant les consultations publiques sur la conservation et le redéveloppement du parc, perçu par certains comme insuffisamment accessible aux populations francophones de l'est. Depuis, la ville a multiplié le nombre de sentiers sur le flanc oriental de la montagne. Par ailleurs, l'appropriation du parc a connu des formes diversifiées et des épisodes alternés, dont l'érection d'une nouvelle croix en 1924, marqueur réconfortant pour les communautés de l'est. Cette croix lumineuse, visible « jusqu'à 60 kilomètres » est aujourd'hui l'icône de la cité... Parmi les hauts-faits, le concert géant de la fête nationale du Québec, le 23 juin 1976, avec Charlebois, Vigneault, Léveillé, Ferland et Deschamps, sera aussi un moment d'expression identitaire du nationalisme. La lutte territoriale s'est toutefois essouffée, et le parc est une des lignes d'équilibre de la géographie de Montréal. Aujourd'hui, les logiques sont autres et les secteurs ouest et est du parc ne correspondent pas à un clivage anglophones versus francophones mais à des pratiques contrastées et des modes d'accès différenciés : ceux qui sont motorisés et ceux qui viennent à pied, en bus, ou à vélo. La partie ouest est celle des rituels familiaux, pique-niques et tablées géantes, esprit dominical et farniente. La partie orientale est davantage investie par des individus qui courent, pédalent, marchent, s'étirent, etc. Plus à l'est encore, la bordure du parc accueille un public jeune et festif pour les tam-tams et les jeux du dimanche, lorsque le temps s'y prête.

### **Des lieux exemplaires**

Les parcs sont, de manière générale, des espaces normatifs, et non des lieux de permissivité débridée. Au Caire, on ne badine pas avec la moralité et le parc al-Azhar ne déroge pas à la règle, il convient, entre autres, d'y tempérer ses élans amoureux, des gardiens y veillent. A Montréal, cette question a généré un épisode sombre de l'histoire du lieu. Suite à une campagne de presse dénonçant des activités « indésirables » dans le parc, évoqué comme une « jungle » à nettoyer, des « coupes de moralité », réalisées à la fin des années 1950, donnent à la montagne le surnom de « mont chauve ». Le zèle radical mis dans ces coupes claires favorisa l'érosion, au point qu'il fallut, dans les années 1960, envisager de nouvelles plantations.

Autrefois, la montagne était le fond du décor urbain ; aujourd'hui englobée dans l'agglomération montréalaise, elle est le cœur de l'île originelle, repositionnée au centre géographique de la métropole, elle reste un horizon. Un décret municipal interdit de fait

les constructions d'une hauteur supérieure à celle du sommet du Mont-Royal. Depuis les belvédères du parc, on envisage les éléments structurants du triptyque montréalais : le fleuve, l'île et la montagne. C'est autour de la nature que s'est créé le Nouveau Monde, ici, la nature est puissance et évidence, en gage d'allégeance sa place est au cœur de la ville. De là, on contemple une ville nord américaine, immense, étale, parsemée de verdure ; au loin, d'autres montagnes et, encore plus loin, l'horizon infini de l'Amérique du Nord. Le triptyque panoramique cairote, lui, articule le Nil, la vallée, le désert ; la nature est ici une oasis, un jardin fabriqué. Depuis le balcon du parc al-Azhar, Le Caire est proche et compact : les constructions, en rangs serrés, affluent jusqu'au parc. Les minarets ne règnent pas en maîtres du ciel ; rattrapés par d'autres constructions, leurs formes élancées alternent avec celles, cubiques, des immeubles. En face, plein ouest, les Pyramides de Guizèh ne sont que très rarement visibles, mais l'on peut suivre avec précision le cours du Nil, le long duquel se dressent les tours les plus hautes.

### **Les parcs des métropoles du présent**

Ainsi, ces lieux participent à l'évidence de *l'être ensemble* et du *faire société*, qui caractérisent le sens même de la ville, mais dont les modalités sont en perpétuelle invention. Les jardins ne sont-ils pas considérés, depuis la généralisation de l'aménagement de parcs urbains au XIX<sup>e</sup> siècle, comme des espaces gages de possibles, permettant d'atténuer les énoncés de certains clivages sociaux, économiques, linguistiques, religieux, ou encore de genre, inhérents à une société ? Un parc, du fait de son statut ambivalent, de ses multiples usages banals et singuliers, du caractère plastique et évolutif de ses matérialités, est un observatoire d'acclimations de pratiques citadines. Aujourd'hui, à Montréal comme au Caire, les parcs sont investis d'une mission nouvelle : dans un monde à dominante urbaine et dont le destin est considéré comme incertain, ils se doivent d'être des lieux d'énonciation d'une nature rédemptrice. À partir de contextes urbains et sociétaux certes contrastés, mais depuis un arrière-plan comparable associant des logiques et des enjeux liés à la « patrimonialisation », les parcs du Mont-Royal et d'al-Azhar peuvent être mis en perspective car ils participent de la géographie de leurs cités, de l'expression des identités urbaines, sont médiatisés de façon laudative, plébiscités par leur fréquentation et leurs aménagements font l'objet d'enjeux et de débats. Enfin, ces territoires questionnent les modalités d'expression des temporalités passées, présentes et en devenir de ces métropoles, et évoquent la signification de la nature dans les sociétés contemporaines *via* leurs cités. Le parc urbain est ainsi énoncé simultanément comme objet propre et nouvel instrument de mise en valeur et de re-énonciation, voire de réinitialisation, d'un contexte citadin et urbanistique en devenir constant. Le concept de jardin s'inscrit dans un large spectre de temps sociétaux mythiques, sa gamme se base sur un présent d'usages et de loisirs, et s'étend de l'imaginaire des origines à l'avenir au référent vert durable, tel qu'universellement souhaité. Le parc urbain est un espace consensuel, paré de vertus hybrides, support idéal de divers possibles et projections, il peut être sur référencé de manière presque baroque. Il en est ainsi des parcs al-Azhar et du Mont-Royal, plastiques et compatibles, ils conjuguent et concilient nature et culture. Ils sont simultanément énoncés et sous titrés en langage local et mondial. Singuliers et magistraux, mixant l'ancien et l'inédit, ils sont contemporains et en devenir, récitent un passé durable et un futur historique, tout en se situant au présent atemporel.

BARTHEL P.-A. ; MONQUID S. (dir.). (2011). Le Caire. Réinventer la ville, éd. Autrement, coll. Villes en mouvement, 253 p.

BROUILLET C. (2006). Le collectionneur. Montréal, éd. de la courte échelle, 205 p.

Cairo. Revitalising a Historic Metropolis. (2004). Turin, Aga Khan Trust for Culture, 253 p.

DAGENAIS M. (2006). Faire et fuir la ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et à Toronto aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Presses de l'Université de Laval, 264 p.

DEBARBIEUX B. ; MAROIS C. (1997). «Le mont Royal. Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines. Cahiers de géographie du Québec vol. 41, n°113, p ; 171-197.

Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. (2005). Québec, Commission des biens culturels du Québec, 170 p.

GERMAIN A. ; ROSE D. (2000). Montréal. The Quest for a Metropolis. Chichester, Wiley, 306 p.

GILLOT G., (2008). Le parc al-Azhar. La vieille ville du Caire requalifiée par un jardin public. Les annales de la recherche urbaine n° 105, p ; 16-25.

HOUDE M. (2000). La voix sur la montagne. Québec, éd. Alire, 274 p.

VIAU R. (1987). Au milieu la montagne. Montréal, éd. Typo, 303 p.

Fig. 1. Alfred Faniel, *Cartier sur le mont Royal*, tableau du Chalet du parc du Mont-Royal à Montréal, réalisé dans les années 1930. Cartier, inversant la préséance, montre le panorama aux Amérindiens à ses côtés. Cliché O. Sanmartin, juillet 2011.

Fig. 2. Vue vers la ville ancienne du Caire depuis le parc al-Azhar. Cliché F. Troin, novembre 2009.

